

PROCES VERBAL

Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du : **Samedi 20 juin 2020**

A : 9^h00 en visioconférence

Présidence : M. Jean-Claude HILLION

Présent(e)s : Mmes Ilda BARATA, Rachel BOISHARDY,
MM. Jacques AUBRY, Lionel DAGORNE, Alain FAUDET, Rémy FEMENIA,
Gérard GOUZERCH, Guy GRANVILLE, Alain LEAUTE, Bernard
LEBRETON, Alain LE FLOCH, Philippe LE YONDRE, Jean Pierre
LORGEUX, Guy MARTIN, Rémy MOULIN, Michel RENAULT, Georges
SAMSON, André TOULEMONT

Excusé(e)s : Mme Marjorie GENTILHOMME, MM. Christian LE COQ, Jean Michel LE
COZ, Jean-Pierre LE BRUN, Alain LE GALLOUDEC

Assistent à la séance : M. Philippe GEORGES, Directeur Général
M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional
M. Pierric BERNARD HERVE, représentant des clubs Nationaux

A. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions du :

- Comité de Direction :
 - du 16 avril 2020
 - du 23 avril 2020
 - du 5 mai 2020
 - du 12 mai 2020
- Bureau de Direction :
 - du 20 mai 2020
 - du 5 juin 2020
- CR Finances du 20 mai 2020

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités



Informé par son Président du décès de Madame Marie-Madeleine Rehel, mère de Maurice Joubin, Vice-Président du Comité de Direction du District des Côtes d'Armor, Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches de la regrettée disparue.

Prompt rétablissement

Le Comité souhaite un prompt rétablissement à son Secrétaire Général, M. Alain Le Galloudec, suite à son hospitalisation.

2. Projets calendrier Général Seniors

Suite au sondage réalisé auprès des clubs le projet 1 est retenu avec cependant quelques petits aménagements.

3. A.N.S. 2020 enveloppe Régionale

Le Comité valide la répartition proposée suite à l'instruction des dossiers clubs et transmettra les montants à la LFA.

4. Préparation Assemblée Fédérale dématérialisée du 26 juin 2020 à 11h

Le Comité prend note de l'ordre du jour de cette Assemblée qui se déroulera à distance et par vote électronique.

5. Fonds de Solidarité du football Amateur

Le Comité prend connaissance des aides apportées au Football Amateur par la FFF et définit sa participation à hauteur de 3€ (Ligue et Districts Bretons) qui s'ajoute au 7€ de la FFF.

10€ seront donc versés à chaque club Amateur par licencié. Cette somme sera créditée sur le compte des clubs à partir du mois de juillet et un communiqué sera adressé prochainement en ce sens aux clubs.

Une opération « gourdes pour les clubs » est également à l'étude. Les clubs seront sondés à ce sujet.

Des aides parallèles sont également proposées aux clubs dont une dotation en ballons (- de 100 licenciés) et une augmentation des aides à l'emploi et à la formation.

Les clubs devront s'inscrire pour bénéficier de ce fonds.

6. Dossiers et courriers divers

FFF :

- Effectif nominatif des Délégués Nationaux : **les candidatures de Messieurs Rocher et Bialgues sont transmises à la Direction des Compétitions Nationales.**
- Refonte Foot 2000. **Trois Ligues utilisent désormais le nouvel outil de gestion des compétitions (Bretagne, Méditerranée et Pays de Loire).**

LBF :

- Point reprise saisie Licences 2020/2021. **Il est constaté une bonne reprise de la saisie des licences par les clubs.**
- Règlement intérieur de la Commission Régionale d'Arbitrage. **Le Comité valide définitivement le règlement de la CRA.**
- Démission de Alain Rolland, Membre de la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes. **Intervention de Guy Martin qui souligne le travail remarquable réalisé**



par Alain Rolland depuis 3 mandats au service de la Ligue et des clubs. Le Comité acte sa démission et le remercie à son tour pour son dévouement au service des Jeunes.

- Bretagne Foot magazine. Le Comité décide de rendre obligatoire seulement un abonnement magazine papier par club. Une étude est menée sur la possibilité de jumeler des abonnements papier et numérique dès la prochaine saison.

C. QUESTIONS DIVERSES

R.MOULIN

Solde débiteur des clubs.

Le Comité entérine les propositions de son Trésorier et l'obligation pour les clubs de respecter l'article 1 du championnat de Bretagne seniors.

Néanmoins, compte tenu du contexte sanitaire et des différentes difficultés exprimées par les clubs, demande que, suite à la proposition de la CR Finances, 50% du solde de la saison 2019/2020 soit impérativement réglé pour le 30 juin 2020, dernier délai et le reliquat au 30 juillet 2020.

Y.KERVELLA

Evoque les conditions de reprise pendant le confinement et les résultats obtenus sur les sessions de formations BMF et BEF ainsi que les tests d'entrée au BMF en apprentissage.

Le Président tient à féliciter l'ensemble des Cadres Techniques pour leur contribution à la réussite de ces examens dans des conditions difficiles et particulières sans oublier les Présidents de District pour la mise à disposition de leur siège permettant ainsi la réalisation des entretiens en visioconférence.

A noter également la reconduction de l'agrément par l'organisme de l'AFNOR permettant à la Ligue en tant qu'organisme de Formation d'obtenir le certificat de conformité en formation professionnelle valable 3 ans. Remerciements à Maryon Orain pour la bonne gestion administrative de l'IR2F.

Jean Claude Hillion
Président

Alain le Galloudec

